

Liste de présence :

	PRESENTS
BERTRAND COUROT	X
THIERRY BUSSY	X
JEAN NOTAT	X
ANTOINE BOURGUIGNON	excusé
DOMINIQUE SCHNEIDER	X
JEAN MARC VERDELET	X
CHRISTIAN COYON	X
MICHEL CURFS	X
NICOLAS LEROUGE	X
RICARDE MYRIAM- Observateur	excusée
AGNES BLANCHET –Observateur	X
PAULO CRESPO - Observateur	X
FABRICE BRUAUX – Observateur	Absent
SOPHIE CREVIER – Services	X
STEPHANIE FALLOT – Services	X
LIONEL PHILIPPOT – Services	excusé

DELIBÉRATIONS

Le Bureau délibère à l’unanimité sur les délibérations suivantes :

* Apiculture Chambron – Bail commercial

Mise en place d’un bail commercial avec l’Apiculture Chambron, locataire au Pôle Commercial de Givry-en-Argonne, dont le bail est échu à la date du 31 juillet 2022.

Compte tenu des travaux de transformations pris en charge par la collectivité sur le local (13 362 € HT ouverture pour vitrine), le nouveau loyer sera revalorisé de 123 €/mois soit un loyer mensuel porté à 488 €/HT/mois à compter du 1^{er} octobre 2022

Le Président est autorisé à signer le bail.

* Eau potable – Vienne la Ville

Dans le cadre des travaux de réfection des ponts de Vienne la Ville par le Conseil Départemental, il est nécessaire de prévoir le dévoiement de la canalisation d’eau par pipelines pour maintenir l’alimentation en eau des habitants.

Le devis de l’entreprise Drouet d’un montant de 23 352,49€HT est validé.

* Attribution du marché de Suivi et Animation de l’OPAH

Le Bureau a attribué, après avis de la CAO du 21/07, le marché de Suivi et Animation de l’OPAH au COMAL SOLIHA 51. L’appel d’offre a été lancé le 17 juin et 2 offres ont été reçues le 20 juillet à 12h.

ENTREPRISE	NOTE GLOBALE	PRIX HT
COMAL SOLIHA 51	100	334.297,75 €
URBAM CONSEIL SAS	98,67	342.600,00 €

Le Président est autorisé à signer le marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

* Vote de crédits supplémentaires – Budget SPANC

Les crédits ouverts dans le budget SPANC sont insuffisants pour permettre d'annuler des facturations de l'année dernière. Le bureau a autorisé les virements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
673	Titres annulés sur exercices antérieures	300.00	
611	Sous traitance générale	-300,00	
TOTAL		0.00	0.00

* Espace sans tabac aux abords de écoles et des arrêts de bus

Dans le cadre du Contrat Local de Santé et des actions qui peuvent en découler, le bureau a autorisé la signature d'une convention avec la Ligue contre le Cancer afin de mettre en place des espaces identifiés sans tabac aux abords des écoles voire aux abords des arrêts de bus scolaire. Ceci nécessitera une coopération avec les communes concernées (Pouvoir de police du maire).

* Travaux de couverture au Tulipier

L'hôtel-restaurant du Tulipier, propriété de la collectivité, présente des désordres au niveau de sa toiture. Le fabricant de tuiles a accepté de prendre en charge la fourniture d'une grande partie des matières nécessaires à la réhabilitation des 1365 m² de toiture. Pour autant, il revient à la collectivité de retenir une entreprise afin d'effectuer la main d'œuvre.

Le bureau a autorisé le président à signer le devis de l'entreprise SCG Couverture pour un montant de 79 493.63 € HT.

POINTS ABORDÉS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- ✓ Visite le 18 juillet de Mme Agnès FIRMIN LE BODO, ministre déléguée en charge de l'organisation territoriale et des professions de santé : échanges fructueux sur la reconstruction de l'EHPAD (Genêts) et le projet de maison de santé. Toutefois le bureau décide la rédaction d'un courrier à l'attention de Mme Bresson, médecin du Centre Hospitalier, en raison de ses propos à la presse au sujet de la présence de la Ministre.
- ✓ Parc Eolien lieu-dit « Beau Brouillard » à Somme Yèvre : Une demande de permis de construire avait été déposée en 2021 pour 6 machines et un poste de livraison. Ce projet avait reçu un avis favorable du Bureau communautaire. La société SAS FERME EOLIENNE DE L'ARGONNE CHAMPENOISE a modifié ce projet en déposant un PC pour 5 machines et un poste de livraison électrique. La DDT souhaite à nouveau recueillir l'avis de la CCAC. Le bureau donne un avis favorable.
- ✓ Espace sans tabac aux abords des écoles : cette action du CLS est présentée au Bureau

TRAVAUX

- ✓ Délégation de Service Public Eau et Assainissement : l'appel d'offres a été lancé
- ✓ VRD 2021 : l'appel d'offres a été lancé. La CAO et le bureau devront se réunir début août
- ✓ Moulin de Valmy : Une expertise a eu lieu sur place avec l'assurance. Une consultation d'architectes qualifiés monuments historiques doit être réalisée pour avoir un avant-projet.
- ✓ Hôtel-restaurant Le Tulipier : Le fournisseur de tuiles a consenti à fournir gracieusement le matériel nécessaire à la réhabilitation ; charge pour la collectivité de prendre en charge la main d'œuvre et les quelques fournitures restantes. Le bureau a validé le devis (cf délibération). Une déclaration de travaux sera nécessaire.

RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Le retour de maladie d'Alexandre Guyot, technicien bâtiment est prévu pour le 22 août.
- ✓ Le poste d'un référent Jeunes pour le Centre Social n'est toujours pas pourvu (profil avec des exigences de la CAF – expérience animation avérée)

La séance est levée à 21h30.

PROCHAINES REUNIONS

CAO – JEUDI 11 AOUT – 18H00

BUREAU – JEUDI 11 AOUT – 18H30